

# Dialogue social : aspects juridiques et pratiques des relations sociales

**A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)**

**Présentiel - Synchron**

**Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel**

**Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA**

## Objectifs

- Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales
- Maîtriser le droit syndical
- Faciliter les relations sociales

## Public Visé

Fonctionnaires territoriaux qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ont des relations avec les organisations syndicales

## Objectifs pédagogiques

Comprendre les stratégies et tactiques syndicales dans les collectivités territoriales

Maîtriser le droit syndical

Faciliter les relations sociales

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Conférence-débat
- Entraînement pratique
- Jeux de rôles à partir des cas proposés par les participants
- Sur l'aspect juridique, exposé théorique
- Échanges d'expériences entre les participants
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

## Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, expert du statut de la fonction publique et du dialogue social

## Pré Requis

- Intégrer un service RH, pratiquer depuis peu, ou désirer s'initier au droit syndical
- Avoir des connaissances en droit syndical de niveau débutant

## Parcours pédagogique

### • Les fondements juridiques du droit syndical

- Liberté et représentativité syndicale (constitution des syndicats, organisation des syndicats, adhésion, obligations liées à l'exercice du droit syndical et action en justice)

- Droit de grève : corollaire au droit syndical

### • Conditions d'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale

- Conditions matérielles

. Locaux syndicaux (mise à disposition...)

. Information syndicale : réunions, affichage de documents, distribution...

- Modalités pratiques d'exercice de ce droit : les moyens réglementaires

. Congé pour formation syndicale

. Détachement pour exercice du mandat syndical

. Mise à disposition

. Autorisations spéciales d'absence (assister aux activités institutionnelles du syndicat et aux réunions des instances paritaires)

. Décharge d'activité de service (contingent d'heures mensuelles, répartition entre organisations syndicales, désignation des bénéficiaires)

. Situation administrative des agents bénéficiaires des autorisations et des décharges

### • Conditions de réussite du dialogue social

- Comment positionner la DRH, entre la direction et les représentants du personnel ?

- Règles du jeu à mettre en place pour structurer le dialogue social

- Comment choisir entre les différents types de réunions : informative, participative, créative ?

- Apports et méthodes de créativité

### • Entraînement à la pratique des relations sociales

- Cinq tactiques de négociation : retrait, accommodement, confrontation, compromis, collaboration

- Comment gérer la stratégie antagoniste de la confrontation ?

- Escalade dans le conflit : comment s'en sortir ?

- Négociation constructive basée sur les intérêts commun

## Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

**Modalités d'évaluation :** Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
  - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

**Attestations de la formation :** Assiduité et Fin de formation

## Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

### Durée

**14.00** Heures  
2 Jours

### Effectif

De 4 à 14 Personnes

### Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	<b>1 280.00</b>
Inter Adhérent (Par personne) :	<b>1 180.00</b>



### Contactez-nous !

**Gaëlle DUCHER**  
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : **0153391418**  
Mail : [gaelle.ducher@adiaj.org](mailto:gaelle.ducher@adiaj.org)